



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/67/20
18 juin 2012

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante-septième réunion
Bangkok, 16 – 20 juillet 2011

AMENDEMENTS DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU PNUD POUR 2012

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT DU FONDS

1. Le PNUD demande au Comité exécutif d'approuver le montant de 446 667 \$US pour des amendements de son programme de travail de 2012, plus des coûts d'appui d'agence de 33 500 \$US. La soumission est présentée en pièce jointe au présent document.
2. Le Tableau 1 ci-après présente les activités proposées dans les amendements du programme de travail du PNUD:

Tableau 1: Amendements du programme de travail du PNUD

Pays	Activité/Projet	Montant demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)
SECTION A: ACTIVITÉ RECOMMANDÉE À L'APPROBATION GLOBALE			
A1: Renouvellement de projets de renforcement des institutions			
Ghana (le)	Renouvellement de projets de renforcement des institutions (phase X)	139 100	139 100
Iran (République islamique d')	Renouvellement de projets de renforcement des institutions (phase IX)	173 511	173 511
Sri Lanka	Renouvellement de projets de renforcement des institutions (phase IX)	134 056	134 056
	Total partiel pour A	446 667	446 667
Coûts d'appui d'agence (7,5 % pour le renforcement des institutions et la préparation du projet):		33 500	33 500
Total:		480 167	480 167

SECTION A: ACTIVITÉ RECOMMANDÉE À L'APPROBATION GLOBALE

A1. Renouvellement de projets de renforcement des institutions

- a) Ghana (le) (phase X): 139 100 \$US
- b) Iran (République islamique d') (phase IX): 173 511 \$US
- c) Sri Lanka (phase IX): 134 056 \$US

Description du projet

3. Le PNUD a soumis une demande de renouvellement du projet de renforcement des institutions (RI) pour le Ghana, la République islamique d'Iran et le Sri Lanka. Ces projets sont décrits à l'Annexe I au présent document.

Observations du Secrétariat

4. Le Secrétariat du Fonds a examiné le rapport de la phase terminale des projets de RI et les plans d'action soumis par le PNUD au nom du Ghana, de la République islamique d'Iran et du Sri Lanka, présentés sous la forme révisée approuvée par la décision 61/43; il a noté que ces pays sont en conformité avec les objectifs d'élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO) et des exigences de compte rendu au titre du Protocole de Montréal et qu'ils ont soumis les rapports de mise en œuvre de leur programme de pays pour 2011, qui étaient dus pour le 1^{er} mai 2012. Le Secrétariat a tenu compte des décisions 59/17, 59/47 a) et 61/43 dans l'examen de la demande de RI, notamment de la décision 61/43 par laquelle le Comité exécutif a décidé « de maintenir le financement du soutien au renforcement des

institutions aux niveaux actuels, et de renouveler les projets de renforcement des institutions pour la période complète de deux ans à partir de la 61^e réunion. ».

Recommandations du Secrétariat

5. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation globale de la demande de renouvellement du projet de RI pour le Ghana, la République islamique d'Iran et le Sri Lanka aux niveaux de financement indiqués dans le Tableau 1 du présent document. Le Comité exécutif est invité à communiquer aux gouvernements du Ghana, de la République islamique d'Iran et du Sri Lanka les observations figurant dans l'Annexe II au présent document.

Annexe I

PROPOSITIONS DE PROJETS DE RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS

GHANA: Renouvellement du renforcement des institutions

Sommaire du projet et profil du pays		
Agence d'exécution:		PNUD
Montants approuvés précédemment pour le renforcement des institutions (\$US):		
	Phase I:	Oct-92 183 200
	Phase II:	Oct-96 107 000
	Phase III:	Nov-98 107 000
	Phase IV:	Déc-00 107 000
	Phase V:	Nov-02 139 100
	Phase VI:	Juil-04 139 100
	Phase VII:	Nov-06 139 100
	Phase VIII:	Nov-08 139 100
	Phase IX:	Déc-10 139 100
	Total:	1 199 700
Montant demandé pour le renouvellement (phase X) (\$US):		139 100
Montant recommandé pour la phase X (\$US):		139 100
Coûts d'appui d'agence (\$US):		10 433
Coût total du renforcement des institutions - phase X pour le Fonds multilatéral (\$US):		149 533
Date d'approbation du programme de pays:		1992
Date d'approbation du Plan de gestion de l'élimination des HCFC:		2010
Consommation de référence des substances réglementées (tonnes PAO):		
a)	Annexe A, Groupe I (CFC) (moyenne 1995-1997)	35,8
b)	Annexe A, Groupe II (halons) (moyenne 1995-1997)	0,0
c)	Annexe B, Groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	0,4
d)	Annexe B, Groupe III (méthyle chloroforme) (moyenne 1998-2000)	0,0
e)	Annexe C, Groupe I (HCFC) (moyenne 2009-2010)	57,3
f)	Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	0,0
Consommation de SAO la plus récente indiquée (2010) (tonnes PAO) au titre de l'Article 7:		
a)	Annexe A, Groupe I (CFC)	0,0
b)	Annexe A, Groupe II (halons)	0,0
c)	Annexe B, Groupe II (tétrachlorure de carbone)	0,0
d)	Annexe B, Groupe III (méthyle chloroforme)	0,0
e)	Annexe C, Groupe I (HCFC)	30,71
f)	Annexe E (bromure de méthyle)	0,0
	Total:	30,71
Année des données communiquées sur l'exécution du programme de pays :		2011
Montant approuvé pour les projets (en date d'avril 2012) (\$US):		3 764 363
Montant décaissé (en date de décembre 2010) (\$US):		2 943 654
SAO à éliminer (en date d'avril 2012) (tonnes PAO):		420,2
SAO éliminées (en date de décembre 2010) (tonnes PAO):		414,0

1. Sommaire des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif:

Sommaire des activités	Fonds approuvés (\$US)
a) Projets d'investissement :	889 894
b) Renforcement des institutions :	1 199 700
c) Préparation de projets, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements :	1 674 769
Total:	3 764 363

Rapport d'avancement

2. Dans sa soumission, le Ghana a rendu compte d'un certain nombre d'initiatives importantes entreprises durant la neuvième phase de son projet de renforcement des institutions (RI). Parmi d'autres activités, l'Unité nationale de l'ozone (UNO) a organisé des séminaires sur les systèmes de licences et de quotas pour les HCFC, inscrit des détaillants et des importateurs de frigorigènes et émis des allocations de quotas de HCFC, appliqué des mesures de contrôle en organisant la formation d'agents de douane, en surveillant les frigorigènes sur le marché et en inspectant les expéditions au point d'entrée; elle a surveillé le commerce illicite de SAO dans le cadre d'activités de formation et de sensibilisation; renforcé la collecte de données et les comptes rendus par la surveillance des importations/exportations par la douane et en fournissant des données fiables au titre de l'Article 7 ainsi que des données de programme de pays; consulté et coordonné avec d'autres organismes nationaux/parties prenantes, incluant le comité directeur et les associations professionnelles; achevé toutes les activités restantes du plan de gestion de l'élimination en phase terminale (PGEPT) et assuré l'élimination complète des CFC pour 2010; mis en œuvre efficacement la première tranche de la phase I du Plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH); et poursuivi diverses activités de sensibilisation, en organisant des séminaires et en célébrant la Journée internationale de l'Ozone.

Plan d'action

Pour les deux prochaines années, le plan d'action du Ghana annonce son engagement à poursuivre les activités en cours indiquées pour la neuvième phase et à se concentrer sur les engagements du Protocole de Montréal, en soulignant ses efforts pour respecter le gel de la consommation de HCFC en 2013. Plus précisément, le Ghana veillera surtout à renforcer un environnement réglementaire propice à la sécurité de l'utilisation et à la gestion des HCFC, à distribuer des informations pour la sensibilisation des groupes ciblés (importateurs, distributeurs et associations de la réfrigération), à appuyer le fonctionnement du nouveau Centre de l'excellence et à distribuer un guide de référence actualisé pour la formation et la certification des services liés aux HCFC, à distribuer des équipements aux projets de récupération/adaptation des frigorigènes, à surveiller et à apporter un soutien technique à ces éléments (incluant l'établissement d'un système de surveillance sans papier), et à mener à bien les activités du projet de destruction des SAO.

IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D') : Renouvellement du renforcement des institutions

Sommaire du projet et profil du pays			
Agence d'exécution:			PNUD
Montants approuvés précédemment pour le renforcement des institutions (\$US):			
Phase I:	Oct-92		200 200
Phase II:	Nov-97		133 470
Phase III:	Déc-00		133 470
Phase IV:	Nov-02		173 511
Phase V:	Déc-04 & Nov-05		173 511
Phase VI:	Nov-06 & Nov-07		173 511
Phase VII:	Nov-08		173 511
Phase VIII:	Juil-10		173 511
	Total:		1 334 695
Montant demandé pour le renouvellement (phase IX) (\$US):			173 511
Montant recommandé pour la phase IX (\$US):			173 511
Coûts d'appui d'agence (\$US):			13 013
Coût total du renforcement des institutions - phase IX pour le Fonds multilatéral (\$US):			186 524
Date d'approbation du programme de pays:			1993
Date d'approbation du Plan de gestion de l'élimination des HCFC:			2011

Sommaire du projet et profil du pays	
Consommation de référence des substances réglementées (Tonnes PAO):	
a) Annexe A, Groupe I (CFC) (moyenne 1995-1997)	4 571,7
b) Annexe A, Groupe II (halons) (moyenne 1995-1997)	1 420,0
c) Annexe B, Groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	77,0
d) Annexe B, Groupe III (méthyle chloroforme) (moyenne 1998-2000)	8,7
e) Annexe C, Groupe I (HCFC) (moyenne 2009-2010)	380,5
f) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	26,7
Consommation de SAO la plus récente indiquée (2010) (tonnes PAO) au titre de l'Article 7:	
a) Annexe A, Groupe I (CFC)	21,0
b) Annexe A, Groupe II (halons)	0,0
c) Annexe B, Groupe II (tétrachlorure de carbone)	0,0
d) Annexe B, Groupe III (méthyle chloroforme)	0,0
e) Annexe C, Groupe I (HCFC)	398,8
f) Annexe E (bromure de méthyle)	1,5
Total:	421,3
Année des données communiquées sur l'exécution du programme de pays :	
	2011
Montant approuvé pour les projets (en date d'avril 2012) (\$US):	
	59 457 114
Montant décaissé (en date de décembre 2010) (\$US):	
	59 025 365
SAO à éliminer (en date d'avril 2012) (tonnes PAO):	
	7 188,2
SAO éliminées (en date de décembre 2010) (tonnes PAO):	
	6 853,1

3. Sommaire des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif:

Sommaire des activités	Fonds approuvés (\$US)
a) Projets d'investissement :	54 431 202
b) Renforcement des institutions :	1 334 695
c) Préparation de projets, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements :	3 691 217
Total:	59 457 114

Rapport d'avancement

4. Durant la huitième phase de son projet de RI, la République islamique d'Iran a maintenu efficacement l'élimination des CFC, des halons, du CTC et du méthyle chloroforme, incluant l'élimination rapide des CFC dans le secteur de fabrication des aérosols-doseurs (MDI). Ce succès était dû à son étroite coopération avec d'autres organismes tels que les ministères de l'Industrie, des Mines et du Commerce, les services des douanes, l'Institut de la normalisation et de la recherche industrielle, et l'industrie; et aussi grâce aux activités continues de sensibilisation sur l'appauvrissement de l'ozone et les changements climatiques. L'UNO a réussi à exécuter la stratégie de transition pour les MDI et à poursuivre l'exécution du projet d'élimination du bromure de méthyle, qui permettra d'éliminer totalement cette substance d'ici 2015. En mars 2012, l'Amendement de Beijing a été approuvé par le Parlement et en mai 2012, il a été entériné par le Conseil de tutelle. Le processus de dépôt d'instrument de ratification a démarré. En 2009 et 2010, le gouvernement de la République islamique d'Iran a préparé le PGEH en consultant les principales parties prenantes et les industries, et entrepris un programme complet d'enquête sur le terrain et de collecte de données. Le PGEH a été soumis et approuvé à la 63^e réunion du Comité exécutif et sa mise en œuvre a débuté en septembre 2011.

Plan d'action

5. Durant la prochaine phase de RI, l'UNO de la République islamique d'Iran poursuivra l'exécution des activités d'élimination des SAO, notamment celle du projet en cours sur le bromure de

méthyle et la phase I du PGEH, afin de se conformer aux premières mesures de contrôle des HCFC. Durant cette phase, le projet de RI se concentrera essentiellement sur la définition des politiques et des mesures à prendre pour réduire la dépendance envers HCFC, réglementer et surveiller la consommation de toutes les SAO, et suivre les projets/activités du PGEH en étroite coordination avec toutes les agences d'exécution. Par ailleurs, agissant par l'entremise du projet de RI et des cellules provinciales, l'UNO poursuivra l'échange d'informations avec les industries consommatrices de SAO, afin de les encourager à adopter des solutions de remplacement et de les tenir au courant des politiques en vigueur sur l'élimination des SAO.

SRI LANKA: Renouvellement du renforcement des institutions

Sommaire du projet et profil du pays		
Agence d'exécution:		PNUD
Montants approuvés précédemment pour le renforcement des institutions (\$US):		
Phase I:	Mars-94	154 680
Phase II:	Nov-97	103 120
Phase III:	Nov-99	103 120
Phase IV:	Juil-02	134 056
Phase V:	Juil-04	134 056
Phase VI:	Nov-06	134 056
Phase VII:	Juil-08	134 056
Phase VIII:	Juil-10	134 056
	Total:	1 031 200
Montant demandé pour le renouvellement (phase IX) (\$US):		134 056
Montant recommandé pour la phase IX (\$US):		134 056
Coûts d'appui d'agence (\$US):		10 054
Coût total du renforcement des institutions - phase IX pour le Fonds multilatéral (\$US):		144 110
Date d'approbation du programme de pays:		1994
Date d'approbation du Plan de gestion de l'élimination des HCFC:		2010
Consommation de référence des substances réglementées (Tonnes PAO):		
a) Annexe A, Groupe I (CFC) (moyenne 1995-1997)		445,6
b) Annexe A, Groupe II (halons) (moyenne 1995-1997)		0,0
c) Annexe B, Groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)		35,1
d) Annexe B, Groupe III (méthyle chloroforme) (moyenne 1998-2000)		3,0
e) Annexe C, Groupe I (HCFC) (moyenne 2009-2010)		13,9
f) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)		4,1
Consommation de SAO la plus récente indiquée (2010) (tonnes PAO) au titre de l'Article 7:		
a) Annexe A, Groupe I (CFC)		0,0
b) Annexe A, Groupe II (halons)		0,0
c) Annexe B, Groupe II (tétrachlorure de carbone)		0,0
d) Annexe B, Groupe III (méthyle chloroforme)		0,2
e) Annexe C, Groupe I (HCFC)		14,3
f) Annexe E (bromure de méthyle)		0,0
	Total:	14,5
Année des données communiquées sur l'exécution du programme de pays :		2011
Montant approuvé pour les projets (en date d'avril 2012) (\$US):		5 020 447
Montant décaissé (en date de décembre 2010) (\$US):		3 914 583
SAO à éliminer (en date d'avril 2012) (tonnes PAO):		96,5
SAO éliminées (en date de décembre 2010) (tonnes PAO):		91,0

6. Sommaire des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif:

Sommaire des activités	Fonds approuvés (\$US)
a) Projets d'investissement :	992 906
b) Renforcement des institutions :	1 031 200
c) Préparation de projets, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements :	2 996 341
Total:	5 020 447

Rapport d'avancement

7. Durant la huitième phase du projet de RI, le gouvernement du Sri Lanka a commencé la mise en œuvre du PGEH sous la supervision générale de l'UNO. Les activités entreprises comprennent l'élimination du HCFC-141b dans les applications de solvants, l'établissement et l'application de politiques liées aux HCFC, l'organisation de plusieurs ateliers de formation pour des agents de douane et des techniciens, et des activités de sensibilisation à l'appui des efforts de réduction des. L'UNO s'est concentré également sur le maintien de l'élimination d'autres SAO (CFC, halons) en adoptant des interdictions et autres mesures législatives d'appui, en introduisant des solutions de remplacement sans SAO, et en coordonnant les activités de sensibilisation. Le Sri Lanka a continué à surveillé les importations et les exportations de SAO et a soumis chaque année des données de consommation (Article 7 et programme de pays) dans les délais. En 2011, le Sri Lanka a été le Président de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne et a participé aux travaux du Groupe de travail à composition non limitée et à des réunions du réseau régional.

Plan d'action

8. Durant la phase suivante, le Sri Lanka va continuer à renforcer les capacités nationales de gestion afin de mettre en œuvre et de surveiller efficacement l'élimination des HCFC; introduire d'autres politiques et réglementations ciblées pour l'élimination des SAO; et maintenir la conscientisation et l'engagement des parties prenantes concernant le Protocole de Montréal et l'élimination des SAO. Certaines de ces activités prévues pour les deux prochaines années comprennent des programmes ciblés de sensibilisation sur les objectifs de réduction des HCFC et les activités du PGEH, les réunions du comité de coordination pour les décisions de politique sur la surveillance des SAO, les interdictions d'importation de HCFC-141b d'ici le 1^{er} janvier 2013, la mise en place d'une base de données électronique reliant l'UNO, le service de contrôle des importations/exportations et le service des douanes, la célébration de la Journée internationale de l'Ozone, la collecte et la communication des données sur les SAO, et la coordination d'autres projets en cours et des comptes rendus sur l'élimination des SAO. Durant cette phase, l'UNO fournira les directives nécessaires et suivra de près la mise en œuvre du PGEH.

Annexe II

POINTS DE VUE EXPRIMÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF SUR LE RENOUVELLEMENT DES PROJETS DE RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS SOUMIS À LA 67^e RÉUNION

Ghana

1. Le Comité exécutif a examiné le rapport présenté avec la demande de renouvellement du projet de renforcement des institutions du Ghana et il a noté avec satisfaction les réalisations de l'Unité nationale de l'Ozone du Ghana durant la présente phase, qui incluent la mise en œuvre du plan de gestion de l'élimination des HCFC et le projet de destruction des SAO. Le Comité exécutif a noté avec satisfaction que le Ghana a communiqué au Secrétariat de l'Ozone les données de 2011 demandées en vertu de l'Article 7, qui indiquent que l'élimination totale des CFC a été maintenue conformément au Protocole de Montréal et que le pays est en conformité avec les mesures de contrôle du Protocole de Montréal. Le Comité exécutif a félicité le gouvernement du Ghana de ses réalisations et espère que, au cours des deux prochaines années, le Ghana continuera de maintenir ses objectifs d'élimination des SAO et qu'il atteindra ses objectifs de 2013 et de 2015 sur les HCFC.

Iran (République islamique d')

2. Le Comité exécutif a examiné les informations communiquées sur la huitième phase du projet de renforcement des institutions de la République islamique d'Iran et a noté avec satisfaction que la République islamique d'Iran a communiqué au Secrétariat du Fonds multilatéral les données de 2011 sur l'exécution du programme de pays, qui indiquent que le pays est en conformité avec les mesures de contrôle du Protocole de Montréal. Le Comité exécutif a noté par ailleurs que le pays a pris des mesures importantes pour commencer la mise en œuvre du plan de gestion de l'élimination des HCFC et pour terminer le plan national d'élimination et le projet de fabrication d'aérosols-doseurs à base de CFC. Le Comité exécutif a apprécié les efforts déployés par la République islamique d'Iran pour réduire la consommation de SAO et espère que, au cours des deux prochaines années, la République islamique d'Iran poursuivra avec beaucoup de succès la mise en œuvre de son plan de gestion de l'élimination des HCFC, de manière à réaliser ses objectifs initiaux de geler la consommation de HCFC en 2013 et de les réduire de 10 % en 2015.

Sri Lanka

3. Le Comité exécutif a examiné les informations communiquées sur la huitième phase du projet de renforcement des institutions du Sri Lanka et a noté avec satisfaction que le pays a communiqué au Secrétariat du Fonds multilatéral les données de 2011 sur l'exécution du programme de pays, qui indiquent que l'élimination totale des CFC a été maintenue en conformité avec le Protocole de Montréal. Le Comité exécutif a noté par ailleurs que le pays a pris des mesures importantes pour commencer la mise en œuvre du plan de gestion de l'élimination des HCFC et pour terminer les projets en cours destinés à maintenir l'élimination de la consommation de CFC. Le Comité exécutif a apprécié les efforts déployés par le Sri Lanka pour réduire la consommation de SAO et espère que, au cours des deux prochaines années, le Sri Lanka poursuivra avec beaucoup de succès la mise en œuvre de son plan de gestion de l'élimination des HCFC, de manière à réaliser ses objectifs initiaux de geler la consommation de HCFC en 2013 et de les réduire de 10 % en 2015.

2012 WORK PROGRAMME AMENDMENT

I. EXECUTIVE SUMMARY

The present document constitutes UNDP's 2012 Work Programme Amendment and is being submitted for consideration of the ExCom at its 67th Meeting. The list of submissions for all funding requests submitted by UNDP to the 67th ExCom Meeting is tabulated in Annex 1 to this document. Project documentation such as MYA tranches, HCFC investment and demonstration projects and other individual/investment proposals, are not submitted as part of this document and are submitted separately as per normal practice. Only the following (non-investment) submissions are part of this document as per current practice and all requests are made in accordance with the provisions of the relevant decisions and guidelines of the Executive Committee. Section II provides more details about each of the categories of funding requests.

II. FUNDING REQUESTS PART OF THE WORK PROGRAMME AMENDMENT

Institutional Strengthening Extensions

Requests for funding of extensions of institutional strengthening projects included in this document for submission at the 67th ExCom Meeting are tabulated below. The documents for terminal reports and requests for extension of IS funding are being submitted separately.

Country	Type	Title	Duration (months)	Amount	Agency Fee	Total	Coop Agency
Ghana	INS	Institutional Strengthening Renewal (Phase X)	24	139,100	10,433	149,533	N/A
Iran	INS	Institutional Strengthening Renewal (Phase IX)	24	173,511	13,013	186,524	N/A
Sri Lanka	INS	Institutional Strengthening Renewal (Phase IX)	24	134,056	10,054	144,110	N/A
Total (3 requests)				446,667	33,500	480,167	

Preparation funding requests

UNDP is not submitting any requests for preparation funding to 67th ExCom meeting.

Other requests for Non-investment projects

UNDP is not submitting any requests for non-investment projects to 67th ExCom meeting.

III. SUMMARY OF FUNDING REQUESTS (WORK PROGRAMME AMENDMENT)

The table below summarizes the funding requests for non-investment activities and proposals, as part of UNDP's Work Programme Amendment for 2012, submitted to the 67th ExCom Meeting:

67th ExCom Meeting
UNDP - 2012 Work Programme Amendment

Country	Type	Title	Duration (months)	Amount	Agency Fee	Total	Coop Agency
Ghana	INS	Institutional Strengthening Renewal (Phase X)	24	139,100	10,433	149,533	N/A
Iran	INS	Institutional Strengthening Renewal (Phase IX)	24	173,511	13,013	186,524	N/A
Sri Lanka	INS	Institutional Strengthening Renewal (Phase IX)	24	134,056	10,054	144,110	N/A
Total (3 requests)				446,667	33,500	480,167	

ANNEX 1

List of all UNDP submissions for funding to the 67th ExCom Meeting

No	Country	Type	Description	Total Funding Request (US\$)			Funding Request for the 67th ExCom (US\$)		
				Amount	Agency Fee	Total	Amount	Agency Fee	Total
1	Ghana	INS	IS Renewal (Phase X)	139,100	10,433	149,533	139,100	10,433	149,533
2	Ghana	PHA	2nd tranche of HPMP	200,000	15,000	215,000	200,000	15,000	215,000
3	Iran	INS	IS Renewal (Phase IX)	173,511	13,013	186,524	173,511	13,013	186,524
4	Sri Lanka	INS	IS Renewal (Phase IX)	134,056	10,054	144,110	134,056	10,054	144,110
Total: (4 Requests)				646,667	48,500	695.167	646,667	48,500	695.167

Notes:

1. All amounts in US dollars
2. Special reports due (balances, status reports, etc.) not included in this list and submitted separately.